

CONCOURS EXTERNE ET INTERNES DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE
SESSION 2020

Epreuves écrites le 5 janvier 2021 à la Halle à Martigues

- ❖ Nombre total d'inscrits : **714**
- ❖ Nombre total de postes ouverts : **116**
- ❖ Nombre total de présents : **329**
- ❖ Taux total d'absentéisme : **53,92 %**

VOIES	Postes ouverts	Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Taux d'absentéisme
EXTERNE	59	567	241	57,50 %
1^{ER} CONCOURS INTERNE	34	100	62	38 %
2^{ÈME} CONCOURS INTERNE	23	47	26	44,68 %
TOTAL	116	714	329	53,92 %

Les épreuves sont anonymes et corrigées par deux correcteurs. Il est attribué une note variant de 0 à 20. Cette note est multipliée par le coefficient correspondant. Toute note inférieure à 5/20 à l'une des épreuves obligatoires entraîne l'élimination du candidat.

Les résultats seront disponibles **le mercredi 3 mars 2021** à partir de **18 heures** et seront **affichés au CDG 13** également à partir de 18 heures puis seront communiqués aux candidats non-admissibles par courrier. Il ne sera pas donné de résultats par téléphone. Les résultats pourront être consultés **sur le site Internet www.cdg13.com**.

Les candidats ayant souhaité garder l'anonymat seront identifiés sur les listes diffusées par leur numéro de dossier d'inscription.

Les tests psychotechniques seront organisés le **mardi 20 avril 2021**. Les épreuves sportives sont programmées le **29 avril 2021**. Les épreuves orales sont prévues du **lundi 14 au vendredi 18 juin 2021**.

Les candidats admissibles recevront leur convocation et un plan d'accès aux sites d'examen au moins 15 jours avant le début des épreuves d'admission.

Attention, ces dates sont communiquées à titre prévisionnel. Il appartient aux candidats de s'informer auprès des agents du service concours du CDG 13 ou de consulter régulièrement le site Internet du CDG 13.